

CASINO D'ETRETAT

Une première en France

Des machines à sous à 0,05 euro

Le casino d'Étretat accueille depuis le milieu de la semaine six nouvelles machines à sous à 0,05 centime, une première en France dans le milieu des établissements de jeux. « Ces nouvelles machines ont été installées le 18 décembre et depuis elles sont prises du matin au soir. Ce type de jeux plaît aux clients qui peuvent jouer plus longtemps avec une petite mise initiale », explique Olivier Tessier, du casino d'Étretat.

Concrètement avec une pièce de 1 euro, on peut faire vingt parties et multiplier son temps de jeu. « Je voulais offrir quelque chose de nouveau à la clientèle. Nous sommes les premiers en France à proposer ces machines mais nous allons faire tache d'huile. Je sais que d'autres groupes parlent d'en installer dans leurs casinos », ajoute le directeur du casino. « Il est fort probable que d'autres machines à 0,05 euro seront installées en 2007 », ajoute-t-il.

Ces nouvelles machines à sous à 0,05 centime renforcent ainsi l'offre du casino axée essentiellement sur des machines à sous de petites mises (de 0,10 et 0,20 euro). Un choix commercial pour faire face à la concurrence des autres établissements et notamment celui du Havre.



La nouvelle machine à sous à 0,05 euro a fait son entrée au casino d'Étretat

Problème de parking

Pour résister et attirer une nouvelle clientèle, le casino d'Étretat a fait peau neuve en réaménageant complètement l'espace de jeux. Le casino rénové sera inauguré dans le courant du mois de janvier.

Seule ombre au tableau : le problème du stationnement. Le casino ne possède pas de parking attitré et la station balnéaire souffre d'un problème chronique de manque de sta-

tionnement. « Nous sommes le seul casino de la région à ne pas avoir de parking pour nos clients juste devant sa porte. Nous avons proposé à la municipalité de reprendre les trente places qui se trouvent à côté de l'entrée. La mairie doit se décider sur ce point. Un casino qui fonctionne bien, c'est de l'argent pour la commune, moins d'impôts pour les habitants, plus de passage chez les commerçants », rappelle Olivier Tessier.